

INSCRIPTIONS AU SALON "ISPO 2023" AVEC L'ACCOMPAGNEMENT OSV

Le salon ISPO 2023 se tiendra du 28 au 30 novembre 2023. Nous accompagnons des entreprises avec comme objectif de vous faire **profiter notre force collective**. L'objectif de l'accompagnement est de faciliter l'accès des entreprises françaises à un salon à dimension internationale en les guidant dans la préparation de leur salon. La force de ce dispositif est la **dynamique collective positive** des marques de l'industrie outdoor qui se rassemblent et collaborent autour d'un « French Village ».

LES AVANTAGES OSV

Que vous exposiez en stand individuel ou sur l'espace collectif vous bénéficiez :

- D'une aide financière sur le coût du m² de votre stand + standiste + le transport + l'hébergement (sous réserve d'éligibilité).
- De la gestion globale de vos demandes par le/la chargé(e) de projet événementiel et le/la chargé(e) de Développement Business OSV tout au long de votre projet.
- De la prise en charge totale votre facturation du salon.
- Gestion de votre logistique (sur demande et en supplément).
- D'une visibilité renforcée grâce à la communication ISPO + OSV.
- De lieux d'échanges mis à votre disposition sur notre espace.
- De l'accès au bar OSV (thé, café, bières et autres).
- Des petits déjeuners, des apéritifs et de la soirée.
- De la venue de détaillants et distributeurs.
- De l'outil Connect by ISPO qui vous permet de faire vos rendez-vous sur le salon.
- De pass pour vos prospects (sur demande)
- Pour les stands collectifs, **une solution clé en main** pour votre stand.

EXPOSER DANS L'ESPACE COLLECTIF "STAND OUTDOOR SPORTS VALLEY"

LE CONCEPT

Il y aura au centre du **stand Outdoor Sports Valley**, un espace central comprenant : restauration, bar, lieu d'animations, dispositifs pour réaliser les rendez-vous, organisation de rendez-vous commercial, soirée. Vos stands viendront se positionner autour de cette place centrale afin de **recréer l'écosystème outdoor français**.

AMÉNAGEMENT DE VOTRE STAND

Nous avons fait le choix de travailler avec l'équipe de C2J pour l'aménagement du Camp de Base. Une fois l'espace collectif aménagé vous serez mis directement en relation avec C2J pour le **suivi de l'aménagement de votre stand** et de vos besoins. Vous avez par défaut un pack de châssis et planches pour former votre système de présentation de produits. Pour toutes demandes hors dispositif merci de nous en informer. Une communication est aussi incluse par défaut pour chaque exposant en plus de votre enseigne drapeau et votre nom au sol.

Les détails de votre aménagement de stand en plus des avantages OSV comprend :

- La surface d'exposition
- Banque d'accueil et mobilier selon vos besoins
- Le branchement électrique de base
- Les cloisons du stand
- L'éclairage
- Le mobilier de base (en fonction de la taille de votre stand)

IMPLANTATION

Les stands sont attribués de façon à organiser et harmoniser le « French Village » pour augmenter **la visibilité de tous** et rendre la **circulation fluide**. OSV prendra en considération les besoins de chacun pour aménager et proposer aux visiteurs un espace harmonieux. Votre espace sera adapté à vos besoins pour vous offrir la visibilité nécessaire à la réussite de votre salon. Vous pourrez également recevoir vos visiteurs et prospects sur un espace commun central. Nous vous fournirons le plan du Camp de Base dès que possible

OPTION 1

Je souhaite exposer sur un stand collectif + je profite des avantages OSV.

- Package 6 m² : 5400 € HT
- Package 9 m² : 6600 € HT
- *Surface plus grande sur demande*

OPTION 2

Pour les marques souhaitant exposer leur produits "best-seller" ou juste une gamme de produit, nous vous proposons ce module d'exposition qui comprend 2 faces d'expositions.

Ce module propose une surface d'exposition de 2.5m de long sur 1.9m de haut.

Je souhaite exposer sur un stand collectif + je profite des avantages OSV.

- 2.5m de linéaire : 2700 € HT



EXPOSER EN INDIVIDUEL

PROFITEZ DE L'ATTRACTIVITÉ DE L'OSV

LE CONCEPT

Vous avez votre standiste et vous **exposez en dehors du French Village**, mais vous pouvez **profiter du dynamisme** de ce French Village sur lequel nous créons des espaces de rendez-vous, bar et restauration, nous organisons des rendez-vous détaillants, des animations et une soirée).

Vous pouvez également exposer dans le hall qui convient le mieux à votre stratégie commerciale et toujours profiter des avantages OSV.

OPTION 3

J'expose sur un stand individuel (j'ai mon standiste) + je profite des avantages OSV.

La surface est facturée à prix coûtant - Vous pouvez faire part de votre souhait d'emplacement. Le salon fera au mieux pour vous proposer un emplacement correspondant.

- 1 côté ouvert : 167€/m²
- 2 côtés ouverts : 198€/m²
- 3 côtés ouverts : 210€/m²
- 4 côtés ouverts : 222€/m²
- Le forfait obligatoire OSV est facturé en complément des mètres carrés: 1700 € (*ce forfait comprend : frais de dossier OSV, accès au bar OSV en illimité, forfait communication ISPO, forfait communication OSV, électricité ISPO*)

CONDITIONS GÉNÉRALES

BENEFICIEZ DE SUBVENTIONS

Pour bénéficier de l'accompagnement, l'entreprise doit remplir les conditions suivantes :

- Siège social ou établissement basé en région Auvergne Rhône-Alpes
- ETI avec un effectif inférieur ou égal à 1000 salariés
- PME avec un effectif inférieur à 250 pers et non filiale à plus de 25% d'un groupe dont le total de l'effectif dépasse 250 pers. Chiffre d'affaires inférieur à 50 M€ ou total du bilan inférieur à 43 M€
- Les TPE et start-up sont toutes éligibles (uniquement région AURA).

LES DÉTAILS DES SUBVENTIONS DE LA RÉGION AURA

Si l'entreprise remplit les conditions ci-dessus, et que son siège social ou établissement est basé dans la Région Auvergne- Rhône-Alpes, une aide financière peut être attribuée à hauteur de 50% sur les dépenses éligibles suivantes :

- Transport : billet d'avion ou de train en classe économique (+ pré et post-acheminement) pour une personne par entreprise depuis le siège de l'entreprise jusqu'au lieu de destination prévu. En cas de déplacement routier, la subvention sera calculée en tenant compte du type de véhicule, du kilométrage effectué depuis le siège de l'entreprise jusqu'au lieu de destination prévuselon le barème fiscal en vigueur
- Frais de stand : location de la surface(12m² maximum), aménagement, décoration et signalétique
- Hébergement : forfait applicable pour une personne par entreprise selon le barème fixé par la commission européenne
- Frais d'interprétariat (si effectué par un prestataire externe), traduction de notices techniques

Conditions particulières:

Une même entreprise ne peut bénéficier de l'aide financière que trois fois pour une même manifestation. Attention, la subvention de la région peut être reversée jusqu'à plus de 6 mois après l'opération (délai de traitement du dossier).

SUBVENTIONS DEFI

Si votre entreprise est soumise à la taxe à l'habillement DEFI, vous êtes éligible à une subvention à hauteur de 30% sur vos dépenses de frais de stand.

Attention : ces subventions ne sont pas cumulables !

ASSURANCE

L'organisateur est assuré en Responsabilité Civile. En ce qui concerne le vol et les dommages, il appartient à l'exposant de s'assurer personnellement. Les marchandises exposées ne sont pas assurées contre le vol, la casse, la détérioration (en aucun cas l'association OSV ne pourra être tenue pour responsable). Un gardiennage sera assuré sur l'espace collectif pendant la durée de l'événement, mais nous vous conseillons de faire établir une extension à votre contrat d'assurance pour la durée de la manifestation

COMMUNICATION

Pour figurer dans le catalogue du salon ISPO et les outils de communication du French Village, les éléments demandés (descriptif de la marque en anglais ainsi que les informations que vous voulez voir apparaître sur le catalogue) devront impérativement être fournis dans les délais impartis. En cas de retard, la marque ne pourra pas apparaître sur les éléments de communication.

FACTURATION

Païement par virement bancaire

Le règlement pourra se faire en 2 échéances :

- 60% du montant de la facture devra être réglé un minimum de 3 mois avant le début du salon
- 40% du montant de la facture devra être réglé un minimum de 1 mois avant le début du salon

Le respect de ces délais est absolument nécessaire. En effet, l'association OSV ne peut s'engager à payer d'avance le salon pour le compte des entreprises et n'effectuera donc aucun règlement en l'absence du paiement de l'entreprise. Toutes les dépenses optionnelles et supplémentaires non connues à cette date ou engagées sur le salon pour votre compte seront facturées dès réception des factures par le salon (après le salon).

ANNULATION

En cas d'annulation de votre participation, toutes les sommes engagées par OSV pour votre compte à la date de l'annulation seront intégralement dûes par l'entreprise.

En cas d'annulation de OSV toutes les sommes déjà payées par les entreprises seront intégralement remboursées.

En cas d'annulation du salon aucun frais ne vous sera facturé.

BULLETIN DE PARTICIPATION

Nom de la marque :

Téléphone :

Siret :

Raison Sociale :

Site Internet :

N° TVA :

ADRESSE POSTALE

Numéro et rue :

Code postal :

Ville :

RESPONSABLE DU DOSSIER ET CONTACT ISPO

Nom et Prénom

Fonction :

Téléphone :

Email :

CONTACT COMPTABILITÉ

Nom et Prénom :

Téléphone :

Email :

☐ **OPTION 1**

Je souhaite exposer sur un stand collectif + je profite des avantages OSV.

Package 6 m² ☐ 5400€ HT

Package 9 m² ☐ 6600€ HT

☐ **OPTION 2**

Je souhaite exposer sur un stand collectif + je profite des avantages OSV.

2.5m de linéaire ☐ 2700€ HT

☐ **OPTION 3**

J'expose sur un stand individuel (j'ai mon standiste) + je profite des avantages OSV.

1 côté ouvert : ☐ 167€/m²

2 côté ouvert : ☐ 198€/m²

3 côté ouvert : ☐ 210€/m²

4 côté ouvert : ☐ 222€/m²

+ Le forfait obligatoire OSV de 1700 € HT

☐ Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales, de la charte de bonne conduite et autres informations de participation et les accepte sans réserve.

À retourner rempli et signé par mail à timothe@outdoorsportsvalley.org

BON POUR ENGAGEMENT DE PARTICIPATION

Date, cachet et signature autorisée de l'entreprise